

denrées nécessaires pour nourrir ce qui servira demain à nous nourrir et à fournir aux producteurs agricoles les grains dont ils ont besoin. Il est impensable qu'on ne prévoie pas de telles choses et qu'on ne puisse pas les faire de façon rapide.

A plus long terme, je crois qu'il est nécessaire que l'Office canadien des provenances ait l'autorité d'assurer des réserves et de nolisier des moyens de transport adéquats pour pallier de telles situations. Cette autorité, madame le président, l'Office canadien des provenances doit l'avoir, et c'est au gouvernement à la lui donner.

A la Conférence mondiale de Rome, les journaux rapportaient que les discussions ont porté sur les moyens d'entreposer les denrées alimentaires dans certains pays qui sont touchés par la famine ou par des sécheresses. On en a entendu parler ici aussi, chez nous, au Canada, parce que la délégation canadienne a participé de façon très active à ces discussions. L'honorable ministre de l'Agriculture a lui-même participé à ces discussions.

On devrait assurer chez nous, et ce dans n'importe quelle condition, des approvisionnements en grains lorsque des situations comme celles qu'on connaît aujourd'hui se reproduisent. Si on est capable d'assurer la conservation de denrées pour des pays qui en ont besoin, je suis tout à fait d'accord avec cela, on doit être capable également de l'assurer pour nos producteurs de l'Est qui actuellement sont en difficulté; dans d'autres cas, ce seront les producteurs de l'Ouest, et il faudra être capable de leur assurer les denrées dont ils auront besoin. L'Office canadien des provenances devrait avoir les moyens et l'autorité nécessaires de réaliser de telles assurances.

Dans son exposé, l'honorable député de Joliette (M. La Salle) a fait appel à l'honnêteté des députés, en particulier à celle des députés du Québec, qui siègent de ce côté-ci de la Chambre. Du même souffle, madame le président, l'honorable député de Joliette a fait un sous-entendu en disant une parole, en prononçant un mot, le mot «lâcheté», que certains députés qu'il invitait à l'honnêteté pouvaient être lâches. Si on examine le sens du mot «honnêteté», on s'aperçoit que c'est rendre compte des choses par rapport à la réalité, et je me demande comment il peut faire appel à l'honnêteté des gens lorsque lui-même, en sous-entendant le terme «lâcheté», ne rendait sûrement pas compte de la réalité des choses et de l'exactitude du devoir, de l'esprit de devoir, de la confiance, de la probité des députés libéraux, de mes collègues de ce côté-ci de la Chambre des communes.

Madame le président, plusieurs conséquences peuvent découler de la situation qu'on connaît actuellement dans la province de Québec. C'est évident, à cause des coûts augmentés qu'auront à affronter nos producteurs agricoles, ils verront leurs revenus diminuer. Et cela, il n'y a pas beaucoup de gens dans notre société qui acceptent que leurs revenus diminuent. Tous les jours, on parle d'indexation, on parle d'augmentation de salaire. Même nous autres, on en parle. Les producteurs agricoles verront leurs revenus diminuer. Ils les ont vu diminuer par suite de la hausse du coût de la vie et à cause d'une situation, d'un conflit de travail ils les verront diminuer davantage. Ce n'est pas normal, et cela ne doit pas se reproduire.

Également, on peut se demander si certains animaux qui iront de façon prématurée à l'abattoir auront la qualité ou les qualités nutritives qu'ils auraient pu avoir, et ceci est dommageable pour les consommateurs, ce ne sera pas nécessairement dommageable pour la santé, mais c'est quand même un produit qui ne sera peut-être pas de la même qualité.

Grève des débardeurs

Il y a également un risque de déséquilibre dans notre production. Si on envoie avant terme les animaux à l'abattoir, il est évident qu'étant donné la période où on n'aura pas les mêmes approvisionnements, cela va déséquilibrer notre production.

Alors, je rappelle en terminant les trois suggestions qui, à mon sens, devraient être retenues. D'abord, demander aux débardeurs de laisser les meuniers aller s'approvisionner; deuxièmement, prendre les moyens, nous comme Canadiens, pour que les grains parviennent aux endroits où on en a besoin; enfin, donner à l'Office canadien des provenances l'autorité et les pouvoirs qu'il lui faut pour pallier de telles difficultés.

[Traduction]

M. John Wise (Elgin): Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire quelques observations sur la motion dont la Chambre est saisie ce soir et qui porte sur le blocage des approvisionnements en grains à cause de la grève qui paralyse les ports du Québec. Tout d'abord, cependant, j'aimerais me joindre aux autres députés pour féliciter le député de Bellechasse (M. Lambert) et mon collègue le député de Joliette (M. La Salle) pour avoir porté cette affaire à l'attention de la Chambre. Nous étudions une question importante et urgente, une situation qui empêche les approvisionnements en grains d'atteindre les moulins et les producteurs de bétail dans certaines localités du Québec.

On conteste quelque peu l'urgence de cette situation. Il est évident que, si ce problème n'est pas résolu rapidement, certains éleveurs et aviculteurs n'auront d'autre choix que d'expédier leurs produits vers le marché. Il y aura un excédent sur le marché et les prix baisseront. Il est très malheureux que les députés de ce côté-ci de la Chambre aient de nouveau été forcés d'agir à cause du manque d'initiatives du gouvernement dans cette situation.

Le 19 mars, il y a moins d'un mois, nous avons eu un débat sur une motion semblable portant sur le transport des grains sur la côte ouest. Les grèves, les différends ouvriers, les arrêts de travail, les installations et services ferroviaires médiocres ont entravé tout le transport des grains dans notre pays, surtout l'année dernière. Quand le transport du grain a repris sur le Saint-Laurent, le 3 octobre dernier, c'était la première fois depuis le 7 août. De toute évidence, il faut trouver une nouvelle méthode pour régler ces problèmes. Sauf erreur, un seul autre pays industrialisé a perdu plus de jours-hommes à cause des grèves que le Canada. C'est tout à fait inadmissible. L'année dernière, nous avons perdu quelque 9.2 millions de jours-hommes en raison des grèves, soit une augmentation de près de 60 p. 100 par rapport aux pertes de l'année précédente. Le gouvernement actuel n'a vraiment pas de quoi se vanter.

Il a été averti bien des fois, surtout par des députés de mon côté, de pénuries de provenances au Québec et dans les élevateurs du Québec. De toute évidence, il a presque totalement écarté de ses pensées et passé outre ces avertissements. Il est vrai que les producteurs du Québec sont les plus durement touchés, mais il est aussi vrai que toute l'économie régionale en souffrira si on n'aboutit pas à un accord très prochainement. Tous les Canadiens sont touchés d'une façon ou d'une autre par ces différends et nous en sentons les effets longtemps après leur règlement.

Si le gouvernement n'améliore pas sous peu son rendement et sa fiabilité, et ce, de façon spectaculaire, nous pourrions perdre d'importants marchés d'exportation pour